

Redevance hydraulique, réseaux postaux, Lex Koller: Christine Bulliard-Marbach contre-attaque

«Les régions de montagne se vident»

« PROPOS RECUEILLIS PAR
THIERRY JACOLET

Espace rural » Sale temps pour les régions alpines. Après le lancement de la procédure de consultation de la baisse de la redevance hydraulique, qui leur fera perdre près de 150 millions de francs par an entre 2020 et 2022, elles sont les grandes perdantes du plan de restructuration des offices postaux annoncé par La Poste la semaine dernière. Le Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB), en réunion aujourd'hui et demain à Bellegarde, a déjà lancé la contre-attaque. Interview de la présidente depuis bientôt une année, la conseillère nationale fribourgeoise Christine Bulliard-Marbach (pdc).

Quel est le dossier le plus préoccupant à vos yeux?
Christine Bulliard-Marbach: Ils sont nombreux. Il y a bien entendu la restructuration du réseau postal, mais aussi les discussions sur la redevance hydraulique et le souci que les régions décentralisées ne puissent disposer de connexions internet performantes. Dans le cas contraire, il y a le risque de l'apparition d'un fossé numérique entre les différentes régions de Suisse.

Que redoutez-vous avec la décision de La Poste?
Nous comprenons que La Poste a des critères à remplir, entre autres celui de la rentabilité. Mais nous ne sommes pas d'accord avec cette décision. Il y a une diminution énorme d'offices postaux dans les régions de montagne, en particulier dans le canton des Grisons. Ces régions se vident et une telle décision va accélérer le phénomène. Une diminution du service postal est un mauvais signal pour garder les gens dans la région.



Présidente du SAB, Christine Bulliard-Marbach n'accepte pas les options de La Poste. Charles Ellena-archives

Comment le SAB a-t-il riposté?

Nous avons lancé des motions déposées au Conseil national pour rectifier le tir. La plus importante est une motion de commission qui demande deux choses. Premièrement, que l'accessibilité du réseau postal ne soit plus définie au niveau national, mais au niveau régional, afin que la limite des 90% soit respectée dans toutes les régions du pays (l'ordonnance sur La Poste stipule que 90% de la population suisse puisse avoir accès en moins de 20 minutes aux services postaux, ndlr). Deuxièmement, que les agences postales proposent les mêmes prestations que les offices postaux. Dans ce cadre, je suis favorable à un moratoire sur les fermetures des offices postaux tant que la législation postale n'a pas été adaptée.

«Je suis favorable à un moratoire sur les fermetures des offices postaux»

Christine Bulliard-Marbach

Des cantons alpins comme le Valais et les Grisons vont aussi être pénalisés par la réduction de la redevance hydraulique...

En effet, la redevance hydraulique, qui constitue un dédommagement pour l'utilisation de la force hydraulique, a une grande importance pour les cantons de montagne. Nous allons agir sur deux fronts. Premièrement, nous sommes pour le maintien des 110 francs actuels par kilowatt. Les cantons et communes de montagne ne sont pas prêts à payer seuls la facture découlant de la mauvaise politique énergétique menée en Allemagne et dans les autres pays européens.

Le SAB est d'avis qu'il faut développer un nouveau modèle de marché pour assurer la pérennité de l'énergie hydraulique suisse. Dans le contexte de l'abandon du nucléaire, nous ne pouvons pas laisser tomber une énergie renouvelable produite localement.

Autre coup dur: en mars dernier, le Conseil fédéral a lancé une consultation visant à durcir la Lex Koller. Comment a réagi le SAB?

Lorsque la consultation a été ouverte, le SAB a immédiatement réagi pour s'opposer à ce durcissement néfaste de la Lex Koller (qui restreint l'achat d'immeubles par des étrangers en Suisse, ndlr). Nous avons mobilisé notre réseau pour coordonner une vaste opposition contre ce qui constituerait un second choc pour les régions de montagne, après l'acceptation de la Lex Weber, limitant les résidences secondaires. Nous pouvons constater que tous les partis bourgeois et milieux économiques s'opposent à cette proposition. Le Conseil fédéral devrait dans ce cadre retirer sa proposition.

Le Conseil fédéral défend-il suffisamment les régions alpines?

Non, pas jusque-là. Il faut être vigilant et veiller à ce que l'on sache qu'on existe en tenant compte des conditions particulières propres aux régions de montagne et à l'espace rural.

Justement, le SAB a plus de poids au Conseil national depuis la mi-juin: le directeur, Thomas Egger, vient d'y entrer...

C'est une excellente nouvelle. Le fait que le directeur et moi-même, la présidente, soyons présents au parlement permet de renforcer notre visibilité. Nous pourrions ainsi encore mieux défendre les intérêts des régions de montagne. »